

# Vos cotisations

Régime complémentaire prévoyance



## CCN des Commerces de quincaillerie, fournitures industrielles, fers, métaux et équipement de la maison - IDCC 3243

### BASE CONVENTIONNELLE OBLIGATOIRE + OPTIONS

Non Cadres : salariés ne relevant pas des articles 2.1 et 2.2 de l'ANI de 2027

En vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025

#### BASE CONVENTIONNELLE OBLIGATOIRE

TAUX DE COTISATIONS*		
En pourcentage du salaire brut annuel de référence		
Garanties	T1	T2
REGIME BASE CONVENTIONNELLE OBLIGATOIRE	0,86 %	0,86 %

DETAIL PAR RISQUE DU TAUX DE COTISATIONS CONVENTIONNEL		
En pourcentage du salaire brut annuel de référence		
Garanties	T1	T2
Décès/IAD toutes causes	0,13 %	0,13 %
Incapacité temporaire	0,39 %	0,40 %
Incapacité	0,28 %	0,28 %
Incapacité permanente professionnelle	0,05 %	0,05 %
Assistance	0,01 %	
<b>TOTAL*</b>	<b>0,86 %</b>	<b>0,86 %</b>

\*hors coût de la reprise des sinistres

#### OPTIONS :

TAUX DE COTISATIONS		
En pourcentage du salaire brut annuel de référence		
Garanties en complément du régime base conventionnelle	T1	T2
OPTION RENTE EDUCATION (assurée par l'OCIRP *)	0,10 %	0,10 %
OPTION RACHAT DE FRANCHISE à 60 JOURS	0,10 %	0,10 %

\*OCIRP : Organisme Commun des Institutions de Rente et de Prévoyance, Union d'institutions de prévoyance régie par le Code de la Sécurité sociale, siège social : 17 rue de Marignan – CS 50 003 - 75008 Paris

#### BASE CONVENTIONNELLE + OPTIONS

TAUX DE COTISATIONS			
En pourcentage du salaire brut annuel de référence			
Garanties	T1	T2	
REGIME BASE CONVENTIONNELLE OBLIGATOIRE	+ Option rente éducation	0,96 %	0,96 %
	+ Option rachat de franchise à 60 jours	0,96 %	0,96 %
	+ Option rente éducation + Option rachat de franchise à 60 jours	1,06 %	1,06 %

T1 : fraction de salaire inférieure ou égale au Plafond Annuel de la Sécurité Sociale (PASS)  
T2 : fraction de salaire, comprise entre 1 fois et 4 fois le PASS

#### APICIL Prévoyance

Institution de prévoyance régie par le titre III du livre IX du Code de la Sécurité sociale. Enregistrée au répertoire SIRENE N° 321 862 500.

Siège social : 51 boulevard Marius Vivier-Merle - TSA 95568  
69501 LYON CEDEX 03

[www.apicil.com](http://www.apicil.com)

#### AÉSIO mutuelle

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy, 75008 PARIS.